

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax  
MRC de l'Érable  
Province de Québec**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX TENUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 10 RUE DE L'ÉGLISE CE 13 OCTOBRE 2020, À 19h00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-CLAUDE CHOUINARD, MAIRESSE.**

Sont présents à cette séance :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Monsieur Sylvain Laganière	conseiller numéro	2
Monsieur Christian Daigle	conseiller numéro	4
Madame Laurence-Andrée Lavigne	conseillère numéro	5
Monsieur Jean Goulet	conseiller numéro	6

Assiste également à la séance, Madame Julie Paris directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est absent: Monsieur Normand Provencher conseiller numéro 3

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020
3. Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2020
4. Consultation publique pour 2<sup>e</sup> projet de règlement 64-2020 modifiant le règlement de zonage 31-2016
5. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement 64-2020 modifiant le règlement de zonage 31-2016
6. Embauche adjointe administrative- temps partiel permanent
7. Acceptation soumission consultante voirie
8. Entente entre le centre de service scolaire des Bois-Francis et la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
9. Autorisation- demande de subvention PNHA 2020-2021
10. Programme d'aide à la voirie locale-volet projets particuliers d'amélioration
11. Acceptation de soumission lignage réseau routier
12. Acceptation de soumission pour gratte de déneigement
13. Autorisation d'achat d'épandeur d'abrasif
14. Autorisation de la mise en vente de l'épandeur d'abrasif
15. Varia
16. Période de questions
17. Levée de la séance

**282-10-20**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**283-10-20**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2020**

Il est proposé par Madame Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 est adopté tel que déposé

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

284-10-20

**AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS 30 SEPTEMBRE 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois de septembre 2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant un montant de 127 920.90\$;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

**CONSIDÉRANT** l'article 3.1 du règlement numéro 53-2018 intitulé Règlement délégrant le pouvoir de dépenser et décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois de septembre 2020 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant 127 920.90\$;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Christian Daigle, il est résolu

**QUE** les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut. Signer ce \_\_\_ du mois de \_\_\_\_\_ 2020

---

Julie Paris Directrice générale, secrétaire-trésorière

**CONSULTATION PUBLIQUE POUR 2<sup>e</sup> PROJET DU RÈGLEMENT 64-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 31-2016**

Aucune présence de citoyen durant la consultation publique.

285-10-20

**ADOPTION DU 2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT 64-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 31-2016**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a adopté un règlement de zonage No 31-2016.

**ATTENDU** les possibilités des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire diversifier son offre commerciale;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite offrir des possibilités d'hébergement supplémentaires sur son territoire, permettant de répondre à une demande touristique spécifique.

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été présenté par Monsieur Sylvain Laganière le 8 septembre 2020 ;

**ATTENDU QUE** le premier projet de règlement a été adopté par Monsieur Christian Daigle;

**ATTENDU QU'UNE** consultation publique a eu lieu le 13 octobre 2020 :

**ATTENDU QUE** le 2<sup>e</sup> projet a été adopté sans modification;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

**QUE :**

**Article 1 : Préambule**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

**Article 2 : Modification**

La terminologie de l'article 1.2.5 est modifiée par l'ajout de la définition du terme « Auberge de jeunesse » sous le terme « Atelier artisanal », de la façon suivante:

AUBERGE DE JEUNESSE	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres, ou en lits dans un ou plusieurs dortoirs, incluant des services de restauration ou des services d'autocuisine et des services de surveillance à temps plein;
---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Article 3 : Modification**

L'article 4.3.2.1 d) concernant les services d'hébergement est modifié par l'ajout de l'usage « Auberge de jeunesse » sous l'usage « Résidence de tourisme », de la façon suivante:

5833	Résidence de tourisme
	<b>Auberge de jeunesse</b>

**Article 4 : Modification – grille des spécifications**

La grille des spécifications de la zone P-1 (feuillelet no 7) faisant partie intégrante du règlement de zonage no 31-2016 est modifiée de la façon suivante :

- Un point « • » est ajouté vis-à-vis l'usage « C5 - Commerce mixte ».

Les présentes modifications sont représentées à l'annexe A, lequel fait partie intégrante du présent règlement.

**Article 5 : Intégration**

Le présent règlement abroge ou modifie toute disposition de règlement municipal antérieur incompatible avec les dispositions des présentes.

**Article 6 : Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la loi.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**286-10-20**

**EMBAUCHE ADJOINTE ADMINISTRATIVE- TEMPS PARTIEL PERMANENT**

Il est proposé par Madame Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de procéder à l'embauche de Madame Nadia Roy pour le poste d'adjoint administratif à temps- partiel aux conditions mentionnées au contrat intervenu entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et Nadia Roy.

**QUE** la directrice générale, Julie Paris soit autorisée à signer ledit contrat.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

287-10-20

**ACCEPTATION SOUMISSION CONSULTANTE VOIRIE**

Il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de Madame Christine Bibeau comme consultante voirie pour une période d'un mois à raison de 14 heures semaine au taux de 30.00\$ de l'heure.

Cette résolution est renouvelable pour un mois supplémentaire selon le besoin de la direction générale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

288-10-20

**ENTENTE ENTRE LE CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX**

Il est proposé par Madame Laurence-Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que Madame Marie-Claude Chouinard, mairesse soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, l'entente à intervenir entre la Commission scolaire des Bois-Francis, École Marie-Immaculée et la Municipalité pour le service de garde municipal pour l'année scolaire 2020-2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

289-10-20

**AUTORISATION- DEMANDE DE SUBVENTION PNHA 2020-2021**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire aider ses aînés et favoriser la participation et l'inclusion sociales des aînés ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a fait une consultation auprès d'un comité aîné;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la directrice générale à compléter et à signer une demande de subvention dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour Aînés auprès d'Emploi et Développement social Canada afin d'aménager un espace vert qui sera propice à la participation et l'inclusion sociales des aînés.

290-10-20

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

**CONSIDÉRANT QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de Monsieur Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax approuve les dépenses d'un montant de 20 000.00\$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

291-10-20

**ACCEPTATION DE SOUMISSION LIGNAGE RÉSEAU ROUTIER**

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissions ont été déposées avec les montants suivants :

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT AVANT TAXES</b>
Durand	8 100.00\$
Dura-Lignes	11 840.00\$

Il est proposé par Madame Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la plus basse soumission de Durand pour le lignage du réseau routier au montant de 8 100\$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

292-10-20

**ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR GRATTE DE DÉNEIGEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** trois soumissions ont été déposées avec les montants suivants :

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT AVANT TAXES</b>
Suspension Michel Gilbert	11 850.00\$
Pro-Refer	12 070.00\$
Hydrolique Vigneault inc.	27 755.00\$

Il est proposé par Monsieur Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la soumission de l'entreprise suspension Michel Gilbert au montant de 11 850.00\$ avant taxes pour l'achat pour la gratte de déneigement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

293-10-20

**AUTORISATION D'ACHAT D'ÉPANDÉUR D'ABRASIF**

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser Monsieur Martin René, manœuvre en chef en voirie à acheter un épandeur d'abrasif au nom de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax pour un montant maximal de 7 600.00\$ avec l'installation incluse.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

294-10-20

**AUTORISATION DE LA MISE EN VENTE DE L'ÉPANDÉUR D'ABRASIF**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion GMC en janvier 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le camion GMC sur lequel l'épandeur d'abrasif doit être installé peut recevoir un épandeur d'une verge et un demi ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'épandeur actuel est de deux verges et dépasse la capacité du camion GMC ;

**CONSIDÉRANT** l'état mécanique :

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la mise en vente de l'épandeur d'abrasif Meyeur propriété de la Municipalité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

295-10-20

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame Laurence-Andrée Lavigne et résolu que la présente séance soit levée à 20h 30.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

Je, Marie-Claude Chouinard, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

---

Marie-Claude Chouinard  
Mairesse suppléante

---

Julie Paris  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

